



Conseil Général de Haute-Sorne du 22 avril 2024

Postulat n° 17

Renommer la rue Clos-Girard

La rue Clos-Girard à Bassecourt est étonnement coupée en deux parties. Et, habitant tout près de cette section, je constate que, plusieurs fois par an, des personnes, souvent des livreurs, cherchent leur chemin car ils se sont trompés de segment de cette rue.

Dans le but de faciliter le repérage des gens et leurs éviter des désagréments, ne pourrait-on pas renommer les deux parties de cette rue ? On pourrait conserver le nom Clos-Girard car il est déjà enregistré à de nombreux endroits, mais ajouter 'A' à une partie et 'B' à l'autre.

Qu'en pense le Conseil Communal, que je remercie déjà pour sa réponse.

Damien Cottet
Groupe PS-Verts et Sympathisants

A. Veyc

Cottet Jv le